

Granges-Grenchen : station de sports d'hiver

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **6 (1935)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Répartir les régions voisines du lac en zones de construction normalisées, susceptibles d'éviter l'érection de bâtisses disparates et de sauvegarder l'aspect général de la contrée. Il est prévu trois zones : 1. constructions libres, isolées ou contiguës, de un à trois étages ; 2. construction de maisonnettes de vacances, de un étage avec accès au lac ; 3. constructions en rapport plus spécial avec la culture de la vigne.

Déterminer certaines zones où les constructions seront interdites, ceci, aux abords des agglomérations surtout, pour tenir dégagée la vue sur le lac, et conserver dans leur cadre actuel des sites particulièrement pittoresques.

Réserver des places publiques aux abords immédiats du lac.
Dresser un règlement de police des constructions.

Nous nous arrêtons ici, sans entrer dans plus de détails, l'étendue des intentions de la Société nous paraissant suffisamment établie.

Pour la Neuveville, la situation se présente de la manière suivante : les vignes et le lac lui donnent son cachet et complètent la gamme variée des sites jurassiens. C'est donc au double titre local et jurassien qu'elle considère ce problème.

Le cliché inclus dans cet article expliquera dans son ensemble l'essence du projet actuellement à l'étude au sein des autorités municipales. Notons en outre que du 15 juin au 15 septembre, l'Administration postale, tous les dimanches, étendra l'horaire du service automobile La Neuveville-Lignièrès-Node en créant des courses jusqu'à l'Hôtel de Chasseral, permettant ainsi à tout le monde et pour un prix modique (2,50 fr. la course simple Chasseral La Neuveville ou le contraire) d'atteindre sans peine notre plus haut sommet jurassien. Nul doute que ces courses seront largement utilisées par les promeneurs en quête d'itinéraires intéressants.

M. M.-C.

GRANGES - GRENCHIEN

STATION DE SPORTS D'HIVER

Cette localité située au pied des montagnes du Jura est le point de départ de nombreuses excursions de toute beauté.

Très appréciée comme centre touristique, elle est située sur les lignes de Bienne-Olten, Bienne-Delémont-Bâle.

Les montagnes de Granges sont réputées comme lieu idéal des amateurs du ski. Chaque hiver des sociétés sportives organisent sur une piste très bien aménagée, des concours de ski, de saut, etc. Ces manifestations qui deviennent d'année en année plus importantes, amènent sur nos hauteurs une foule de sportsmen.

Durant l'été nos montagnes dégagent un charme et une fraîcheur délicieuse. Dès le samedi, les touristes affluent de toutes

parts, venant chercher le repos et respirer l'air si pur des hauteurs.

Des Rochers de Granges l'on jouit d'une vue incomparable, c'est le point unique du Jura où il nous est donné d'admirer la vallée de l'Aar, le plateau suisse et surtout la splendide chaîne des Alpes, depuis le Säntis jusqu'au Mont-Blanc.

L'accès des Montagnes de Granges est des plus faciles, et peut se faire par plusieurs chemins. Une heure de marche sur de très bonnes routes bien entretenues, praticables aussi pour autos, conduisent le touriste au Stierenberg (1070 m.), Unterberg (1500 mètres), Obergrenchenberg (1550 m.), Längschwand (1500 m.), Tiefmatt et Harter (1250 m.).

Tous ces points sont accessibles également par les stations de St-Joseph (Gänsbrunnen) direction le Binz-Oberberg ou de la station de Court-Harzer-Tiefmatt. On prévoit prochainement la construction d'une route carrossable depuis Court-Harzer-Tiefmatt, qui par ce fait reliera tous ces points avec la localité de Granges.

De nombreux restaurants très bien achalandés accueillent chaleureusement les visiteurs. Ils y trouveront gîte pour y passer la nuit et tout ce qui est nécessaire à leur entretien à des prix très modiques. (*Voir aux annonces.*)

Le Restaurant « Untergrenchenberg » (altitude 1500 m.) est en construction et sera ouvert à l'exploitation en septembre 1955. L'aménagement de cet hôtel sera des plus modernes et une dizaine de chambres sont prévues, ce qui permettra au touriste d'y faire même un séjour prolongé.

U N T E R G R E N C H E N B E R G

Pour pénétrer dans le Jura, la ligne de chemin de fer part de Bienne et après avoir décrit une courbe majestueuse, gravit la pente qui domine la Ville de l'Avenir.

Il y a quelques mois, c'est péniblement et en crachant une fumée âcre et noire que la locomotive à vapeur traînait sa procession de wagons. Aujourd'hui, avec une aisance qui tient de la magie, les puissantes machines électriques se jouent de la pente et en quelques minutes, après avoir traversé une région où autrefois s'alignaient d'innombrables ceps, entrent dans le Jura par les pittoresques et sauvages gorges du Taubenloch.

Pour les amateurs de courses pédestres, le même trajet peut s'effectuer, en partant de Boujean, en suivant le joli sentier qui domine le gouffre au fond duquel la Suze roule ses eaux écumeuses. Enfin, celui qui a le privilège de posséder une « huit cylindres » moderne, franchit ce défilé par la belle route qui, après de nombreux méandres, aboutit à Sonceboz.

Sentier, ligne de chemin de fer et route s'étayent le long des rochers et donnent à ce coin de pays un cachet qu'on ne